

La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Emor

Fontaine de sainteté

La paracha enseigne l'interdiction, pour qui n'est pas Cohen, de manger la *térouma*, l'un des prélèvements effectués sur les produits agricoles (Lévitique XXII, 10) :

« Tout étranger ne mangera pas de sainteté, qui réside chez un Cohen et un salarié ne mangera pas de sainteté. »

L'étranger est ici le non-Cohen, étranger au Service réservé aux Cohanim. Quant à la « sainteté », les Sages ont précisé qu'il s'agit de la *térouma* qui, comme la chair des offrandes, ne peut être mangée que par un Cohen en état de pureté. Ses invités non-Cohanim n'ont pas le droit d'en manger, à la différence du *ma'asser*, de la dîme donnée aux Lévites, permise à tous.

Quelle est la différence entre la *térouma* et le *ma'asser* ?

Voici une règle de *halakha* qui nous livrera la clé de la sainteté particulière de la *térouma*. Le *ma'asser*, la dîme donnée au Lévite, est par définition un dixième de la récolte. Mais en ce qui concerne la *térouma*, de par la Thora, un seul épis suffit. Les Sages ont fixé une valeur de l'ordre d'un cinquantième (plus précisément deux centièmes).

La dîme est donc comme un paiement dont les Lévites bénéficient en contrepartie de leur Service au Temple, ce qu'énonce clairement la Thora dans la paracha de Qora'h (Nombres XVIII, 21) :

« Et aux fils de Lévi voici J'ai donné toute dîme en Israël en patrimoine en échange de leur Service, car ils servent le Service du Tabernacle. »

S'agissant d'un « salaire », ils peuvent en faire tout usage selon leur bon vouloir.

Mais la finalité de la *térouma* n'est pas de nourrir le Cohen. Que ferait-il d'un seul épi de blé ? En fait, elle est appelée « sainteté ». Elle exprime la sainteté que recèle le produit de la terre. Tant que la *térouma* n'a pas été prélevée, la récolte est interdite à la consommation : elle ne nous appartient pas encore. Elle Lui appartient et une intime sainteté y est enfouie. En prélevant la

térouma, nous aspirons la sainteté de la récolte et tous nos fruits sont comme associés à une chose sainte.

L'épis unique est le point intime, l'espace sans dimension, la sainteté est sans valeur ni puissance économique mais la graine que nous semons en terre est porteuse de toute richesse à venir.

Le travail de la terre, l'activité la plus terrienne de l'homme est la source de sainteté du peuple de la sainteté.

La dîme appartient au domaine des commandements régissant les relations de l'homme à l'homme ; elle soutient économiquement les Lévites. La *térouma* appartient quant à elle au domaine des commandements régissant les relations de l'homme à lui-même, c'est-à-dire à l'essence de l'humanité que chacun porte en soi, et elle transforme le serviteur en fontaine de sainteté.